



Conseil d'établissement – École St-Gérard Le mardi 1 octobre 2024, à 18h30

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école St-Gérard, tenue le mardi 3 octobre 2024 à 18h30 au 505 rue Liège Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents: Kim Boissonneault, Alexandra Dumont, Roch Dupervil, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré, Pascale Savage-Blanchard

Parents substitués : Ophélie rivière, Mouloud Smaili

Enseignants: Tristan Goguen, Dominique Aubin

Représentante service de garde : Geneviève Perrault

Directrice: Jacinthe Nolin

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Ouverture de la rencontre à 18h40.

1.2 Mot de bienvenue, présentation des membres

1.3 Quorum constaté

1.4 Nomination d'un.e secrétaire, Kim Boissonneault, et d'une gardienne du temps, Dominique Aubin.

1.5 Élections officielles à la Présidence et à la Vice-Présidence

Présidence : Roch Dupervil, élu à l'unanimité

Vice-présidence : Jonathan Brassard-Potvin, élu à l'unanimité

1.6 Nomination membre de la communauté

Julie Boucher, du Patro Villeray sera approchée par Jacinthe Nolin.

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juin 2024
4. Suivi du procès-verbal du 3 juin 2024
5. Retour et procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2024
6. Parole au public
7. Fonctions du CÉ, synthèse des fonctions et pouvoirs du CÉ
8. Études des dossiers
9. Sorties éducatives
10. Campagnes de financement
11. Plan local des mesures d'urgence
12. Location du gymnase
13. Droit de parole aux membres du CÉ
14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Tristan Goguen, appuyé par Karine Brunet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024

Proposé Roch Dupervil, appuyé par Alexandra Dumont d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

4. SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 3 JUIN 2024 : N.A.

5. RETOUR ET PROCÈS-VERBAL DE L'A.G.A DU 10 SEPTEMBRE 2024

→ Point reporté à la prochaine rencontre

Un suivi a été fait pour achats d'effets scolaires avec la coop Ahuntsic – possibilité d'aller acheter les effets scolaires à la coop Ahuntsic : suivi a été fait, possible d'être fait, en contact avec les personnes ressources

Clôture temporaire rue Lajeunesse : une requête a été faite, mais Élections fédérales sont venus prendre des mesures du gymnase et autre en vue des élections, auront besoin de cet espace pour faire une rampe temporaire pour les personnes à mobilité réduite.

Poste à combler en orthophonie : pas encore comblé, affichage à l'externe présentement.

6. PAROLE AU PUBLIC

Valérie Roy-Myrand, parent d'élève, au sujet de la sécurité aux abords de l'école :

En jeux de sécurité à l'intersection Crémazie, Lajeunesse, St-Denis. Gros boulevard, mais depuis le REV, apporte plusieurs enjeux pour les piétons. Il y a un brigadier Crémazie côté sud, Lajeunesse, et un brigadier Crémazie nord St-Denis/Berri, mais impossible de faire traverser les 2 côtés de Crémazie et tout Lajeunesse-Berri-St-Denis. Appels au 311 ont été faits, plusieurs parents ont interpellé les élus, rencontre avec élu a eu lieu physiquement à l'intersection. Suite à des discussions avec la ville, les ingénieurs de la ville sont venus observer. Il y a eu un incident à l'école Christ-Roi et on ne veut pas que ça se reproduise. Le bureau de service scolaire peut soutenir école pour les démarches avec arrondissement.

Mme Nolin a communiqué avec la police sociocommunautaire, le brigadier a été rencontré, les parents ont été informés dans un courriel à tous les parents de l'école sur la façon la plus sécuritaire de traverser. La directive aux brigadiers : de ne pas traverser Crémazie du nord au sud. Le brigadier ne fait pas Berri d'ouest en est, et c'est problématique.

Mouloud Smaili, parent d'élève, au sujet de l'utilisation des écrans à l'école :

Questionnements en lien avec l'utilisation des écrans en classe. Activité récompense : épisodes en classe. Est-ce une procédure d'utiliser des écrans comme récompense ? Comme parent, préoccupé et peu à l'aise avec l'idée d'utiliser ce moyen comme récompense.

Un suivi sera fait au CÉ : une directive claire que l'utilisation des écrans doit être fait à des fins pédagogiques seulement, a été transmise à tout le personnel de l'école, incluant le SDG, même pour les pauses actives. Une utilisation pédagogique des écrans peut être faite au quotidien (ex : moozoom).

Un parent nomme que ce sont des pratiques encore observées à ce jour utilisation des écrans comme récompense. Jonathan Brassard-Potvin mentionne qu'il y a des questionnements similaires dans d'autres écoles concernant utilisation des écrans comme récompense qui sont en train de remonter au CSSDM.

Mme Nolin mentionne qu'il y a une vision commune de l'équipe-école, mais que le système de gestion de classe est propre à chaque enseignant.

7. FONCTIONS DU CÉ, SYNTHÈSE DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CÉ

Formation obligatoire : il s'agit de capsules à visionner en ligne. Un lien sera reçu, président doit attester que les membres ont fait la formation. Il n'est pas requis de refaire la formation lors du renouvellement d'un mandat, mais recommandé

Formation pour les parents substituts : non obligatoire, mais recommandé

Un lien sera déposé dans le Teams du CÉ ainsi qu'un fichier sur les rôles et fonctions du CÉ.

Sur le site, des fiches thématiques sont disponibles.

8. ÉTUDE DES DOSSIERS

8.1 Formulaire de déclaration d'intérêts

Remplir le formulaire de déclaration d'intérêts : à télécharger, compléter et renvoyer à Mme Nolin par courriel par tous les membres du CÉ

8.2 Règles de la régie interne 2024-2025

Les règles de régie interne ont été mises à jour au printemps dernier en lien avec des modifications de la loi. Se référer au document qui sera mis à jour : pour les rencontres du CÉ, l'ODJ et le PV sont envoyés par courriel, les autres documents sont déposés dans TEAMS. Maintien des rencontres en présentiel.

Il proposé par Roch Dupervil, appuyé par Alexandra Dumont, d'adopter les règles de la régie interne 2024-2025 tel que présenté.

8.3 Calendrier des rencontres 24-25

7 rencontres sont prévues :

- Mardi 1er octobre 2024
- Jeudi 14 novembre 2024
- Lundi 20 janvier 2025
- Mercredi 19 février 2025
- Jeudi 3 avril 2025
- Lundi 5 mai 2025
- Mardi 3 juin 2025

9. SORTIES ÉDUCATIVES

Pour aujourd'hui, les demandes de sorties qui touchent les heures de classe régulières seront présentées individuellement. Elles seront compilées dans un tableau lors des prochaines rencontres. Les sorties qui ne touchent pas les heures de classe régulières et qui n'impliquent pas de coûts pour les parents n'ont pas à être adoptées au CÉ

Demande de sortie de fin d'année finissants des 6^e année – pas de frais demandés aux parents, sera financée par les campagnes de financement – proposé par Roch Dupervil, appuyé par Karine Brunet

Demande de sortie qui a eu lieu le 30 septembre au MBAM groupes de 5^e année 501 et 502 avec Pascale Beaulieu : 22 octobre, transport en métro, payé par sorties culturelles - proposé par Roch Dupervil, appuyé par Jonathan Brassard-Potvin

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Vente de calendriers en décembre pour financer la sortie de fin d'année des 6^e année, 5\$ par calendrier : s'assurer que ça ne tombe pas en même temps que la vente de sapins de la Fondation

11. PLAN LOCAL DES MESURES D'URGENCE

Point d'information : Mme Nolin nous informe que nous avons reçu toutes les directives des différents codes liés au plan local des mesures d'urgence (codes uniformisés au sein du CSSDM)

Exercice d'évacuation prévue dans la semaine du 7 octobre

Lieu de rassemblement (relocalisation) : Lucien-Pagé

12. LOCATION DU GYMNASÉ

L'utilisation du gymnase est priorisée en premier pour les élèves de l'école, ensuite avec le Patro Villeray. Le dernier partenaire est avec la Ville de Montréal. Il n'y a pas d'autres disponibilités pour louer le gymnase à d'autres organismes.

13. DROIT DE PAROLE AUX MEMBRES DU CÉ

13.1 Directrice

Merci pour l'implication des nouveaux membres et à ceux qui renouvellent leur implication

Merci aux enseignants qui s'impliquent et à Geneviève SDG

Nos activités parascolaires avec Patro Villeray, club de course St-Gérard, robotique, mini-basket, etc débiteront sous peu.

Une rencontre avec tous les élèves de l'école a eu lieu pour présenter les valeurs vedettes de l'école

Nous aurons au mois d'octobre différents activités dont le cross-country édition école`

Révision des PI est prévue fin octobre – un membre de la direction sera présent pour les services actuellement interrompus pour assurer la poursuite des PI malgré tout.

13.2 Enseignants

Nouveaux enseignants qui s'intègrent bien, bonne stabilité, belle équipe d'enseignant

13.3 Personnel de soutien/SDG

Beaucoup de changements cette année. Augmentation de postes pour aide à la classe (maternelle et 1^{ère} année) – très positif.

Sortie aujourd'hui des maternelle-1^{ère}-2^e année pendant la pédagogique; s'est très bien passée.

13.4 Parents

Les inscriptions aux activités parascolaires ont encore eu lieu à 10h : une rencontre de suivi est à prévoir pour voir si c'est possible de changer horaire période d'inscription. Les enfants en liste d'attente seront priorisés aux prochaines inscriptions : il y a plus de demandes que de places disponibles

Plusieurs activités intéressantes offertes : club de robotique, club de course pour le 3^e cycle, pris en charge par des enseignantes de 4^e et 5^e année.

Le gymnase est très utilisé : doit passer un balai, beaucoup de poussière : il serait bien d'avoir accès au local du concierge pour les activités parascolaires.

Suivi du sondage qui a été effectué auprès des élèves : informer les parents de ce qui a été mis en place, faire un plan et un suivi ponctuel

Mise sur pied d'un comité cour d'école : inclus dans le comité code de vie/plan de lutte

Mme Nolin nous informe qu'il y a eu une demande de soumission pour 4 buts intégrés dans les clôtures (cages) coût de 24 000\$: une demande sera faite à la fondation pour financer une partie de ce projet. Possibilité d'ajouter 2 tables à pique-nique colorés dans la cour.

Jonathan Brassard Potvin revient sur les enjeux de sécurité aux abords de l'école et de l'ampleur que cela peut prendre considérant qu'il y a 2 arrondissements + provincial impliqué. Il propose d'utiliser la même approche qui a été faite pour l'intersection devant l'école et proposer aux décideurs des pistes de solutions. Suivi à faire au comité de parents par Jonathan, Mme Nolin va s'informer au CSSDM qui peut soutenir les démarches. Le protocole à l'interne pour l'inscription au transport scolaire fonctionne très bien. Un parent rapporte que certains parents traversent aux mauvais endroits. On mentionne que quand un parent est en présence de son enfant, il est responsable de son enfant.

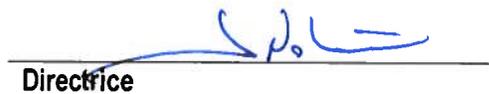
13.5 Membre de la communauté : NA

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21h04



Président



Directrice

